



213

N° DCM-2023-23

République Française
Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières

**COMMUNE DE BREBIÈRES****Délibération du Conseil Municipal
du 9 juin 2023****Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 13 juin 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni salle Pierre Moreau – Place des Héros à Brebières, sous la présidence de Monsieur Lionel DAVID, Maire, en suite de convocation en date du premier juin deux mil vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. DAVID Lionel, Maire, Président, M. HERBAUT Pierre, Mme DOUVVIN Karine, M. DEPREZ Grégory, Mme MARTEAU Marina, M. HANNEDOUCHE Bruno, M. GOUBET René, Mme MOLARD Caroline, M. DEGELDER Mickaël, M. TRIPLET Corentin, Mme BELVERGE Maria, Mme PAUCHET Jacqueline, Mme BARAN Viviane, M. DEVANNE Pascal, M. DEMOULIN Bertrand, Mme ANDRZEJCZAK Sylvie, Mme HANNE Lauréline, Mme DUEZ Céline, Melle DEPREZ Alexia, M. DEGORGUE Didier, M. CICORIA Nicolas, Mme POTEAU Nathalie, M. DUCONSEIL Rémi, Mme CIESLAK Jocelyne, Mme LIENARD Eva.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme DAMBRINE CONTRERAS Bénédicte
M. LOBRY Frédéric
Mme MORENT Sophie
M. MARINO Salvatore

donne pouvoir à M. HANNEDOUCHE Bruno
donne pouvoir à Mme DOUVVIN Karine
donne pouvoir à M. CICORIA Nicolas
donne pouvoir à Mme LIENARD Eva

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MARTEAU Marina

Membres en exercice : 29
Quorum : 13

Présents : 25
Votants : 25

URBANISME**N° 3 – AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE EN VUE D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN PAR LA SOCIETE PARC EOLIEN DE BREBIERES SAS**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'historique du dossier sur les éoliennes.

Celui-ci date de fin 2013. Le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Commune de BREBIERES a été évoqué à l'occasion de plusieurs réunions du conseil municipal.

Le projet a reçu dans un premier temps un refus lié à l'activité de l'aérodrome.

Les incompatibilités levées, la société VALECO INTERVENT a relancé le projet et déposé une seconde demande d'autorisation environnementale.

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 16 mai 2023, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du 12 juin au 12 juillet 2023 inclus.

Le dossier est consultable par toute personne intéressée.

L'enquête porte sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter trois aérogénérateurs et un poste de livraison par la société Parc Eolien de BREBIERES SAS.

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté préfectoral susvisé, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation.

Après avoir oui l'exposé de monsieur le Maire,

➤ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré comme suit :**

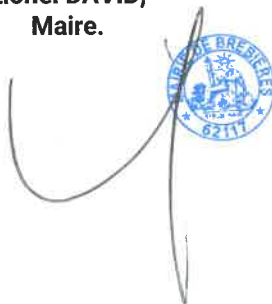
- **POUR :** 1 (Mme CIESLAK)
- **CONTRE :** 21 (Groupe Un maire pour votre avenir, une équipe à votre service !)
- **ABSTENTIONS :** 7 (M. CICORIA et sa procuration, Mme POTEAU, M. DU CONSEIL, M. DEGORGUE, Mme LIENARD et sa procuration)

ÉMET un avis défavorable à ce projet.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre, ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Lionel DAVID,
Maire.



Marina MARTEAU,
Secrétaire de séance.



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 062-216201731-20230609-DCM202323-DE

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, situé 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>